PRÉFET
DE LA ZONE
DE DÉFENSE
ET DE SÉCURITÉ
SUD-EST
Liberté
Égalité
Fraternité

Secrétariat Général pour l'Administration
du Ministère de l'Intérieur Sud-Est

CADRE DU MÉMOIRE TECHNIQUE

Marché d'exploitation et de maintenance multi-technique du Service de Police Franck Labois à Lyon 8ème (69)

SGAMI SUD-EST

Numéro du marché : SGAMI69-DI-2026-046

Sommaire

1. Présentation de l'organisation pour gérer et exécuter le marché.....3

2. Cohérence de la stratégie de maintenance.....3

3. Traçabilité et méthodes proposées.....3

4. Démarche en matière de disposition environnementale.....4

Le mémoire décrit de manière précise la méthode de travail en fonction des exigences contenues dans le Cahier des Charges. Il présente l'organisation et les moyens que l'entreprise mettra en place pour l'exécution des prestations et détaille au minimum les points suivants :

1. Présentation de l'organisation pour gérer et exécuter le marché

Le candidat doit présenter :

- L'organigramme opérationnel de l'équipe et l'encadrement sur site et hors site ;

- Équipe opérationnelle dédiée: responsable interlocuteur unique (technique et administratif), équipe opérationnelle affectée au site (avec le CV de chaque intervenant (formation, années d'expérience, etc..) et la description précise de sa mission. Le candidat doit apporter la preuve que l'effectif dédié au site est en mesure de réaliser l'ensemble des prestations demandées (y compris le traitement des dégradations qui concernent l'ensemble des corps d'état technique) ;

- Organisation de la permanence technique sur site: organisation du fonctionnement en temps normal et modalités de gestion des remplacements (congés, absences non programmées), avec l'indication pour chaque intervenant de son temps de présence sur site par semaine ainsi que du nombre de semaine de présence par an;

- Organisation de l'astreinte 24h/24h.

2. Cohérence de la stratégie de maintenance

Les éléments suivants doivent être présentés :

- Charge de travail prévisionnelle annuelle ; répartition fonctionnelle (pilotage, préventif, correctif) ;

- Description des prestations réalisées par des constructeurs/sous-traitants.

3. Traçabilité et méthodes proposées

Les éléments suivants doivent être présentés :

- Outil et méthodologie de suivi, de gestion et de traçabilité des prestations (sur site, hors site) avec fourniture des modèles de rapports d'activité et bilan d'exploitation; Système de gestions des demandes d'intervention ;

- Modalités de prise en charge du marché (planning de démarrage envisagé, moyens humains, documents transmis etc) ;

- Méthodologie pour assurer la continuité de service, notamment la disponibilité des matériels, ainsi que les modalités prévues pour réaliser les prestations hors forfait (délais de remise des devis et de réalisation des prestations hors forfait, etc…).

4. Démarche en matière de disposition environnementale

Les éléments suivants doivent être présentés :

- Modalité de gestion et d'élimination des produits et de leur emballage, des déchets. Traçabilité mise en œuvre ;

- Description des actions envisagées pour garantir la maîtrise des énergies et des fluides.